

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 6 mai 2015

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour construire une annexe au rez-de-chaussée en façade arrière et agrandir le garage de la maison au 18, avenue du Centaure.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous trouvons que l'agrandissement du garage tel que proposé dénote avec les caractéristiques urbanistiques cette rue.

Nous trouvons également que le taux d'imperméabilisation qui passerait de 0,42 à 0,67 est trop important pour ce quartier résidentiel.

L'ensemble du projet est trop conséquent par rapport au bâti initial, latéralement et vers l'arrière.

Nous voudrions connaître la position de la commune par rapport à son terrain voisin et une possible construction sur la mitoyenneté et/ou sur la vente d'une partie de la parcelle communale.

Nous demandons à la commission de concertation d'émettre un avis défavorable pour le projet tel que présenté.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers  
Coordinateur